

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s **Région PACA/Corse**



Communiqué de presse

Mr Huet-Lambing Cyril
Délégués General National Adjoint
Syndicat pénitentiaire des Surveillant(e)s
sps.di.pacacorse@gmail.com
Tel : 06/58/73/92/27

le 25 Aout 2024, à Aix-en-Provence

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants (SPS) PACA-Corse exprime son indignation face au verdict choquant prononcé le 23 août dernier, acquittant un détenu ayant agressé plusieurs surveillants à la maison d'arrêt d'Aix-Luynes. Cette décision suscite une profonde incompréhension et révèle une déconnexion alarmante entre les réalités du terrain et la réponse judiciaire.

Le 17 août, un grave incident a éclaté lorsqu'un détenu a simulé une crise d'épilepsie pour dissimuler une lame en céramique, qu'il cachait sur lui. Cet événement s'est rapidement transformé en agression brutale contre les surveillants, nécessitant l'intervention de dix agents pour maîtriser l'individu. Plusieurs surveillants ont subi des blessures importantes, nécessitant un arrêt de travail après avoir été mordus et violemment frappé.

Lors du procès en comparution immédiate, la défense du détenu repose sur des arguments sans fondement, appuyés uniquement par des recherches en ligne non vérifiées sur Google. Aucun certificat médical n'est venu étayer ces allégations. Pourtant, malgré l'absence de preuves factuelles et la gravité des agressions commises, le tribunal a finalement acquitté le détenu, provoquant la colère et l'indignation du Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

"Cette décision est une honte et un dangereux précédent," selon le SPS "Elle envoie un message dévastateur aux détenus de France : agresser des surveillants peut rester impuni."

IL est impératif de recentrer les priorités sécuritaires et de garantir des sanctions pénales proportionnées à la violence des actes commis contre le personnel pénitentiaire. Le syndicat appelle à une prise de conscience pour que la sécurité des surveillants, troisième force de sécurité intérieure du pays, soit enfin respectée et protégée. Les agressions répétées et la peur constante des représailles ne doivent plus être tolérées.

Le SPS demande une réévaluation urgente des procédures judiciaires face aux violences pénitentiaires, afin que justice soit rendue à ceux qui œuvrent quotidiennement dans des conditions difficiles pour la sécurité publique.